



8h30 à 9h00 Accueil des participants

9h00 – 10h30 Petit Déjeuner-débat

Intervenants

Violaine Jaussaud - KARL WAHEED Avocats

Guillaume Bordier - CAPSTAN Avocats

Colonel Yannick Herry - Office central de lutte contre le travail illégal

10h30 – 11h00 Poursuite des discussions autour d'un café

HOTEL MEURICE 228 Rue de Rivoli 75001 PARIS

Petit-déjeuner thématique mobilité internationale 23 novembre 2017

Les obligations liées au détachement de salariés en France

- I. Intervention de Violaine Jaussaud Avocate KARL WAHEED Avocats Quelle est la définition du détachement ? Quelles sont les formalités liées à l'immigration ?
- II. Intervention de Guillaume Bordier Avocat associé CAPSTAN Avocats Quelles sont les obligations préalables au détachement à mettre en œuvre ?
- III. Intervention du Colonel Yannick Herry Chef de l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI)

A quels contrôles et sanctions les entreprises font-elles face ?